

Synthèse de l'atelier_

Modérateur : Marcel Junius

Architecte, Urbaniste émérite de l'Ordre des Urbanistes du Québec

Mesdames, Messieurs, bonjour à tous et bienvenue à l'atelier.

Les trois panélistes invités qui m'accompagnent sont tous engagés dans des opérations d'aménagement. Ce sont des protagonistes de la beauté de l'espace québécois là où ils exercent. Nous sommes heureux de les accueillir.

Le premier vit dans cette ville. Il est administrateur et porte le projet « Sherbrooke, cité des rivières ». Albert Painchaud, dont je retiens qu'il est docteur en philosophie et qu'il a à son actif une brillante carrière dans l'administration hospitalière, occupe depuis deux ans le poste de directeur général de « Sherbrooke, cité des rivières ».

Le second panéliste, Denis Lemieux, est architecte. Il a œuvré dans la fonction publique du Québec au ministère de la Culture et des Communications où il a été chargé des équipements culturels et ensuite responsable du dossier de l'architecture et du cadre de vie. Depuis 1999, il est directeur du Festival international de jardins aux Jardins de Métis, à Grand-Métis.

Le troisième, Serge Filion, est urbaniste. Il a été président de l'Ordre des urbanistes du Québec. Il y fut remarqué pour sa vision, sa fougue et sa passion ! Il a été urbaniste à la Ville de Québec avant d'occuper le poste de directeur de l'aménagement et de l'architecture à la Commission de la capitale nationale à Québec.

À tous trois je souhaite, comme à vous, un excellent atelier.

Permettez-moi de me présenter. Je suis architecte et urbaniste émérite. Actuellement je suis président de l'Institut Québec-Europe, un patrimoine commun, et vice-président de la Fondation Patrimoine historique international.

Auparavant, j'ai œuvré au sein de la fonction publique du Québec, et entre autres à titre de directeur général du patrimoine au ministère des Affaires culturelles, de président de la Commission des biens culturels, et enfin de premier secrétaire général de l'Organisation des villes du patrimoine mondial.

Nous avons 90 minutes à notre disposition pour couvrir ce titre qui parle d'aménagement du territoire et de ses nombreuses activités dans le domaine de la planification territoriale. Son objet s'étend de la nature au paysage humanisé, au paysage urbain, construit pour abriter les différentes fonctions de

l'homme dans la société. Le paysage urbain est, aujourd'hui, considéré comme ayant la même valeur qu'un paysage naturel. Je vous livre ici quelques notions préalables pour baliser les discussions à venir.

« Le paysage est le visage du Québec, témoin de nos savoir-faire et de nos négligences », et, devant ces faits, l'Ordre des urbanistes du Québec déclare : « le territoire est culturel ». Il faut l'aménager ; cela se fait par l'étude de la planification territoriale qui est le premier outil pour asseoir tout projet, qu'il soit d'ordre naturel ou culturel. Sans la planification du territoire, il n'y a pas d'aménagement possible, qu'il soit architectural, paysager ou urbanistique. Sinon, nous parlerons pour ne rien dire !

En second lieu, l'acte d'aménager comprend l'analyse de la proposition urbanistique, quelle qu'en soit l'échelle. Elle ne doit pas être le choix du prince ; c'est pourquoi la proposition, le projet, s'inscrit dans une démarche dialectique où le professionnel, le citoyen, le fonctionnaire, le promoteur, les élus discuteront et apprécieront.

Le responsable du projet, l'urbaniste, l'architecte, ou encore l'administrateur, doit être en mesure de soutenir la proposition en répondant d'abord aux questions suivantes :

- Pourquoi aménager ce territoire ?
- À quelles fins ? Pour qui ?
- Quelles sont les limites dans le temps et dans l'espace de ce territoire dont on propose la modification de son aspect naturel premier et quel résultat attendons-nous de son aménagement ? Je ne parle pas ici de son financement, question cruciale comme on le sait.

Dans ce contexte, chacun doit faire preuve d'ouverture car la ville, le village est une convention entre les citoyens et les élus dont le territoire est l'enjeu, ce qui sous-tend des responsabilités partagées. Ce n'est pas toujours le cas, si on en juge par le nombre de décisions malheureuses éparpillées sur le territoire. C'est pourquoi j'aurais pu coiffer cette présentation par un titre qui aurait dit « Comment on défigure nos villes et nos campagnes ». Aujourd'hui encore, le laisser-aller en matière d'architecture est proprement scandaleux !

Après avoir constaté le massacre de nos paysages dans des endroits prestigieux de la nature québécoise et après avoir connu un enlaidissement progressif le long de nos routes et auto-routes, il faut comprendre que cela se produit dans l'ordinaire des décisions des maires, des conseillers, des ministres, des députés, puisqu'il y a à un moment donné l'octroi d'un permis de bâtir, d'aménager le territoire. Peut-on penser que des fonctionnaires ont fait preuve de laxisme dans l'examen trop rapide ou superficiel des demandes d'autorisation de bâtir ? Le résultat est illustré dans un article paru le 27 septembre dans La Presse, qui nous apprend que les Québécois trouvent notre pays bien abîmé, disons le mot : laid, à certains égards.

C'est qu'à regarder nos villes et à parcourir nos villages, certains se demandent, devant une situation de catastrophe, mais où est l'urbanisme ? Où sont les urbanistes ? S'il se trouve un boulevard trop ambitieux pour l'endroit, si nos yeux ne voient que contrastes agressifs, stations-service et asphalte mur à mur, on rapporte que les urbanistes sont mégalos ou, au mieux, qu'ils sont désespérément inutiles. Ils sont, cela se dit aussi, à la remorque des politiciens, grands et petits. Pourtant la pratique quotidienne de l'urbaniste est de veiller aux intérêts immédiats et futurs des citoyens en répondant aux objectifs d'aménagement par des propositions de planification à moyen et à long terme. Laissons à d'autres le court terme, sujet de discussions âpres, scabreuses et difficiles. Il s'avère que celui-ci se confond parfois avec l'échéance de l'élection municipale. D'où le drame. Heureusement pour notre démocratie, il y a de nombreuses exceptions. L'urbanisme émerge de ces situations en s'étouffant sous des tonnes de papier, de statistiques, de plans et de schémas dont il ne sortira, en bout de piste, que quelques éléments de planification raisonnée aussitôt noyés par des modifications subséquentes. Il n'y a pas de métier sur terre où la gomme ait autant d'importance que l'ordinateur, toujours à l'œuvre dans des amendements et des corrections perpétuelles.

La situation décrite est la conséquence du règne d'un urbanisme réglementaire, technocratique, inspiré par autant de législations mal contrôlées en haut de la pyramide et mal comprises au niveau des contribuables. C'est un urbanisme matérialiste qui déferle sur nos villes, comme si la ville n'était qu'un tube où passent, se croisent et repassent, se dépassent et se recroisent des tonnes de ferraille par heure, par jour, et que le cœur de la ville n'était que le dépositaire de ces carcasses d'acier se reposant dans des stationnements qu'il faut d'urgence construire et agrandir. Pour les rentabiliser, il faut évidemment encore plus d'automobiles. Que les autres fonctions s'ajustent à celle-ci. C'est très grave !

Eh bien ! Si l'urbanisme est absent de nos villes, c'est parce qu'il a été amputé de son élément essentiel, premier, fondamental, l'humanisme. Aujourd'hui, cette discipline est perçue et employée comme une science et une technique pour

faire des villes. On a sciemment saboté l'œuvre des pionniers de l'urbanisme en perdant de vue son objectif premier, l'être humain, et on a oublié, comme quantité négligeable, la seconde partie de la définition de l'urbanisme qui est « l'art de faire des villes ».

Qui, aujourd'hui, s'occupe de l'art de continuer les villes ? Qui s'évertue encore à analyser l'impact esthétique des décisions urbanistiques ? Qui ose se lever pour dénoncer les empiétements sur des perspectives visuelles ? Qui propose des solutions pour que nos villes s'enrichissent, par la concertation, d'œuvres d'art et d'architecture, et qu'elles se poursuivent jusque dans les plus petites réalisations d'abribus ou d'autres aménités qui font le charme des villes où l'urbanisme est encore présent ? Et qui se tient debout ?

En retournant aux sources, nous retrouvons la « raison d'être » de l'urbanisme, l'homme en société. C'est pourquoi nous mettons en question l'urbanisme présent en demandant : « Mais où est donc passée l'urbanité ? » Oui, l'urbanité, qui est le contraire du matérialisme et du confort bétonné. L'urbanité, c'est agrément, obligeance, savoir-vivre et civilité. L'urbanité est l'élégance de la ville, la vitalité d'un quartier populaire qui respire par ses petits commerces et la vie intense de la rue. C'est la place publique, communale, ouverte à tous, ombragée et ensoleillée tout à la fois, par l'intelligence du dessin indiquant avec justesse l'emplacement des arbres et des bancs, lieu de rencontre, où jeunes et vieux se retrouvent et, enfin, se reconnaissent. L'urbanité, celle que nous devons exiger de l'urbanisme contemporain, doit ressortir de l'amabilité des lieux, ouverts et fermés, « des façades qui chantent dans la rue », suivant l'expression de Paul Valéry dans son *Eupalinos ou l'architecte*, à lire ou à relire. C'est tout cela que m'inspirent le sujet de notre atelier et le thème du 15^e colloque annuel : « La vitalité culturelle locale : l'affaire de qui ? », mais aussi ce qui m'inquiète, c'est, outre l'absence d'humanisme dans nos villes, la perte d'identité progressive de nos villages et de nos villes, petites et moyennes. Dès lors, l'un de nos principaux objectifs n'est-il pas d'éviter l'uniformisation et de veiller à ce que chaque ville n'abdique ni sa vocation, ni son style, ni sa personnalité, ni sa dignité, ni ses possibilités, dans le respect de ses traditions, de sa topographie, de sa silhouette, de ses particularités, dans une concertation, jamais facile mais toujours nécessaire, entre les citoyens et les élus ? Voyons comment cela se fait à Sherbrooke, aux Jardins de Métis et à Québec.

Je laisse la parole aux invités pour que chacun d'eux fasse un tour d'horizon d'une situation particulière, tant sur l'aspect de la planification du territoire que sur l'urbanisme qui en découle et, finalement, sur le caractère de l'architecture et sur son message culturel.

[Après les exposés, Marcel Junius reprend le débat et articule la conclusion de l'atelier en ces termes.]

Il m'apparaît essentiel, à l'issue de cet atelier, de saisir le dynamisme de notre échange.

Je retiens que notre société, assaillie par une mobilité toujours en croissance et par le déploiement exponentiel des technologies de l'information, est en même temps confrontée à l'émergence de valeurs qui occupent le champ du cadre de vie, de l'environnement, de la culture et de l'aménagement sur fond d'éthique qualitative.

Cela permet de recentrer l'urbanisme, l'architecture, l'environnement, qui sont des expressions visuelles d'une conception de la société. L'empreinte sur le sol de ces diverses expressions se fonde sur l'économie, la sociologie, l'écologie, l'anthropologie, la politique, la technique sous ses diverses formes.

L'influence de ces expressions visuelles sur l'homme est capitale car elle détermine la viabilité d'un habitat et d'un espace social. Cela se vérifie dans la ville, à la fois objet de nature et sujet de culture ; c'est l'individu et le groupe, la vie et le rêve, c'est donc la chose humaine par excellence. Or, la distinction malheureuse établie entre architecture et urbanisme, telle qu'elle est pratiquée chez nous, a conduit au chaos architectural et urbanistique que nous connaissons. Les exemples sont nombreux.

Pour rétablir une ligne de pensée efficace, il faut savoir que l'architecture ne recevra sa pleine justification que pour autant qu'elle soit intégrée à l'urbanisme dans le contexte de notre société. Pour ce faire, je propose les quatre sujets suivants pour faire avancer notre réflexion :

1. Il faut redécouvrir la qualité des noyaux urbains anciens et leurs espaces publics dont le caractère clos s'oppose à l'espace ouvert sans limite pratiqué dans l'urbanisme des centres commerciaux ;
2. Il faut redécouvrir l'importance des images et des symboles, expressions d'identité et d'appartenance , ils s'opposent à l'espace homogène, universel (dicté par les multinationales) ;
3. Il faut redécouvrir le sens et le rôle du monument comme expression de la mémoire collective, la commémoration, le souvenir ;
4. Il faut redécouvrir la place, l'agora, lieu de rencontres et d'expression, pour enfin retrouver le sens de la place publique, communale, symbole de la cité.

Pour conclure...

Visons un urbanisme humain, accueillant, qui respecte l'individu tout en assurant la sauvegarde des patrimoines, qu'ils soient historique, culturel, naturel, écologique, pour le bien-être de ceux qui nous suivent et qu'ainsi naisse la ville culturelle, par sa profondeur et par ses perspectives d'avenir.

Vous le voyez, la nécessité est grande de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de bâtisseurs que sont les maires, les élus, les professionnels et les citoyens, qui porteront plus d'attention à la fois à la cohérence historique et esthétique des villes et à l'harmonie du paysage.

J'ai évoqué au début de cet atelier l'« urbanisme humaniste », ce qui revient à dire que ce sont les besoins matériels et moraux des hommes et leur inscription dans un milieu – et non plus des techniques, des idéologies, des esthétiques ou des impératifs exclusivement économiques – qui doivent être au cœur du problème, qui doivent modeler l'architecture de la ville, la forme urbaine de demain.

La ville sera alors plus que jamais l'élément clé de la démocratie, de la citoyenneté, et de la culture.

Merci.